



# EPREUVE TEST TP RPMS

## Diplôme :

Le candidat devra, pour prétendre à la formation Titre Pro Responsable de Petites et Moyennes Structures être en possession d'un diplôme de niveau 4 (équivalent bac)

## Test culture générale :

Le candidat devra remplir un questionnaire à choix multiples de 100 questions sur bases diverses de culture générale (histoire, sport, orthographe...)

## Entretien oral :

Le candidat devra se présenter et présenter son projet professionnel au jury en lien avec la formation.